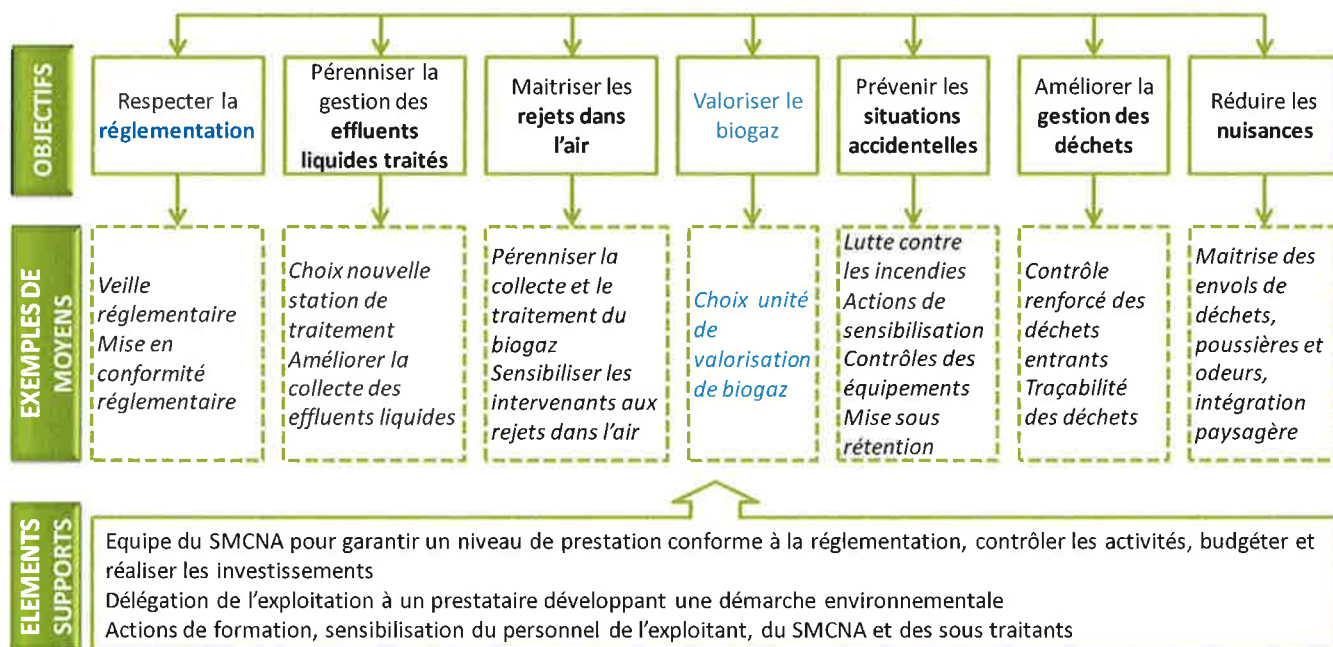


POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Le 30 septembre 2010

Dans le cadre de sa mission de traitement des déchets, le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA) a affirmé sa volonté d'engager une démarche respectueuse de l'environnement sur le site des Brioules, pour l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux et le centre de tri des emballages.

Le SMCNA s'engage à :



... et il met en place une démarche d'amélioration continue, qui se traduit par :

- une mise à jour de l'analyse environnementale tous les ans
- la recherche de solutions techniques et organisationnelles pour réduire les impacts environnementaux
- la révision des exigences pour l'exploitation du site des Brioules à chaque renouvellement de marché

Le comité syndical du SMCNA a établi en amont de cette politique environnementale, une charte sur les principes et actions prioritaires du syndicat en lien avec le développement durable.

En tant que Président du Syndicat, je m'engage à dégager les moyens humains, financiers et techniques nécessaires à la mise en œuvre de cette politique. Dans un souci de transparence, des visites sont organisées sur le site pour le grand public. Cette politique environnementale est communiquée à tout le personnel et aux élus du SMCNA, à l'exploitant et prestataires extérieurs intervenant sur le site des Brioules, et peut, à la demande, être communiquée aux parties intéressées.

Le Président,
Claude GABILLARD

